

Togocel
Togotelecom

**ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR !**

PROMO AIRFIBER MOBILE
60Go
à 15 000 FCFA
*919*10*3#

Promo du 07 au 16 Août AirFiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*10*2#

4G+

**Décès du SG de
la présidence**



**Le Chef de l'Etat
exprime sa
grande tristesse** P5

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

03 Septembre 2020 N° 286 - Prix 250 F CFA

**Lutte contre la corruption
et le blanchiment d'argent**



**MéToCoB et l'OTR
ont outillé les
journalistes à Kpalimé** P2

**Promotion du Volontariat
national au Togo**



**L'Université de Kara
et l'ANVT signent un
accord de partenariat** P3

Système Automatisé de Marquage



**Les responsables de l'OTR
en tournée pour constater
l'effectivité de la réforme** P7

UK/Cabale contre le Prof. Komla Sanda

**Devoir de
vérité d'un
honnête citoyen** P4



Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent MéToCoB et l'OTR ont outillé les journalistes à Kpalimé

L'organisation de presse Médias Togolais contre la Corruption et le Blanchiment (MéToCoB) a organisé en partenariat avec l'Office Togolais des Recettes (OTR) la semaine dernière, un séminaire de formation des journalistes sur les mécanismes de lutte contre la corruption. Ce séminaire qui a eu lieu les 28 et 29 septembre 2020 à Kpalimé fait partie du Projet d'appui à la formation des formateurs des médias sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent au Togo. Le lancement des travaux a été fait par le commissaire des douanes et des droits indirects Essien Kwawo, représentant du Commissaire Général de l'OTR.

Selon le Président de MéToCoB, Michel Yao Tchadja, l'objectif du séminaire de Kpalimé est de valoriser le contenu des articles des médias et les produits médiatiques sur le traitement des phénomènes liés à la corruption et aux infractions assimilées. « Au final, ce projet entend faire progresser le niveau des pro-



fessionnels des médias en matière de traitement des informations sur la corruption, le blanchiment d'argent, les fraudes en tout genre, en vue de mieux informer les populations. », a-t-il fait savoir.

« Vous n'êtes pas sans savoir que le fléau de la corruption n'épargne aucun pays et aucun secteur d'activité. Ses méfaits sont légions. Elle entrave les démocraties

et sape la confiance des citoyens envers leurs institutions. La corruption paralyse l'action des gouvernements qui cherchent à obtenir une croissance durable et inclusive. » a relevé Essien Kwawo. Pour lui, dans l'optique combattre ce fléau, le gouvernement togolais a mis en place plusieurs institutions dont l'Office Togolais des recettes (OTR). Conscient que la lutte contre la corruption ne peut se

faire sans l'aide des médias, cette institution a vite adhéré au Projet d'appui à la formation des formateurs des médias sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent au Togo. L'OTR sera toujours disponible quand il s'agira d'appuyer les actions qui contribuent à enrayer ce fléau qui inhibe les efforts de développement de notre pays. », a-t-il rassuré.

Dans son intervention, le Secrétaire Général de la Préfecture de Koto a souligné que la corruption est aussi vieille que le monde et présente dans tous les pays et dans tous les secteurs d'activités. Elle ne saurait donc être éradiquée du jour au lendemain. Il s'agit donc un combat à mener au quotidien. Il a alors au nom de son préfet invité les médias à s'investir davantage dans cette lutte.

Rappelons que l'organisation de presse METOCOB est portée sur les fonts baptismaux le 01 octobre 2019. Sa mission est de fédérer les journalistes togolais désireux d'apporter leur contribution à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Elle entend mobiliser les moyens techniques et financiers pour renforcer les capacités des journalistes togolais pour leur permettre de mieux aborder les sujets relatifs à la corruption, au blanchiment d'argent et à l'enrichissement illicite.

La Rédaction

Lutte contre la pandémie à Coronavirus Les bars dans les viseurs

Le Togo enregistre plusieurs cas confirmés de la Covid-19 ces dernières semaines. Le gouvernement est donc très préoccupé. De son côté, la force spéciale mixte antipandémie COVID-19 (FOSAP) veille aux respects des mesures barrières. Actuellement, les hommes d'églises sont très remontés contre le gouvernement qui procède à une réouverture

progressive des églises pendant que les bars fonctionnent normalement. Leur préoccupation est en partie fondée quand on se rend compte que les mesures barrières ne sont même pas respectées dans plusieurs bars. La disposition des tables et chaises ne respectent pas la distanciation physique, le non lavage systématique des mains avant

l'accès au bar, l'utilisation des verres par plusieurs clients etc. Ayant constaté ces dysfonctionnements, le gouvernement compte sévir. De sources sûres, des visites inopinées seront effectuées dans les bars par la FOSAP pour contrôler les mesures prises pour le respect des mesures barrières. Ces visites seront faites en collaboration avec les mai-

ries. Tous les bars défaillants seront rappelés à l'ordre. Après, de nouvelles visites auront lieu pour voir si ces bars ont pris en compte les recommandations faites à leurs égards. S'ils sont toujours défaillants, ils subiront une suspension provisoire. Mais si après cette suspension ils continuent à balayer du revers de la main

le respect des mesures barrières, ils seront fermés définitivement.

Rappelons que le Togo est en train de tendre vers 1500 cas confirmés. Chaque citoyen doit donc se protéger et protéger les autres en respectant les mesures barrières. C'est à ce prix que nous pourrions remporter la bataille contre la Covid-19.

WARAA

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION

Ezi Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Promotion du Volontariat national au Togo L'Université de Kara et l'ANVT signent un accord de partenariat

Le Président de l'Université de Kara (UK), Pr Komla SANDA et le Directeur général de l'Agence Nationale du Volontariat au

de partenariat pour promouvoir le volontariat national et le mettre au service de la communauté. Cet accord se situe dans le cadre de la mise en



Togo(ANVT), Omar AGBANGBA ont procédé le lundi 31 août 2020 au siège de la présidence de l'UK, à la signature d'un accord

œuvre du plan stratégique 2020-2024 de l'ANVT, notamment son projet d'appui au renforcement des ca-



pacités d'intervention des communes à travers la mise à disposition des volontaires nationaux de compétences et celui de faire du volontariat une pratique partagée auprès des jeunes. Cette démarche est en phase

avec les perspectives de l'Université de Kara, notamment son programme PND-UK (2020-2022), qui entre autres entend inculquer des valeurs civiques et citoyennes aux étudiants.

L'ANVT s'engage dans le cadre de cet accord à faciliter la mobilisation des étudiants de l'Université de Kara sur des missions de volontariat comme cadre de perfectionnement de leurs formations initiales et d'intervention sur des projets citoyens de l'université. Pour le président de l'Université de Kara, l'expertise de l'ANVT va permettre aux étudiants et de manière plus globale à la jeunesse du septentrion d'avoir « accès à des opportunités de formation et de mise en stage pour des spécialisations de manière à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes qu'ils soient diplômés de l'université ou simplement des jeunes scolarisés ou déscolarisés ». De son côté, l'Université de Kara va participer à la reconnaissance, la visibilité et la promotion des valeurs du volontariat national auprès des jeunes. « Cet ac-

cord de partenariat va rapprocher les services de l'ANVT des étudiants de l'Université de Kara. Il leur permettra de découvrir le volontariat à travers des modules qui seront dispensés sur le volontariat et l'engagement citoyen comme unité d'enseignement libre et ce, en leur inculquant des notions et valeurs citoyennes » a indiqué le Directeur général de l'ANVT, Omar AGBANGBA.

L'Agence Nationale du Volontariat au Togo(ANVT), qui a remplacé le programme de Promotion du volontariat National (PROVONAT) initié en 2011, est un établissement public administratif créé en juillet 2014 par décret présidentiel. Elle est un outil innovant pour la promotion du volontariat inclusif basé sur l'engagement citoyen au service du développement du Togo. A ce jour, elle promeut quatre types de volontariat à savoir le volontariat national de compétences, le volontariat d'engagement citoyen, le volontariat sénior et le volontariat international de réciprocité.

WARAA

Examens de fin d'année 130.038 candidats à la quête du BEPC

Les examens de fin d'année se poursuivent, après le Baccalauréat Première partie, place au Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC). Ils sont au total 130038 candidats à composer depuis mardi pour l'obtention de ce diplôme qui leur ouvre la porte du lycée.

Mardi, une délégation du ministère des Enseignements primaire et secondaire, et celui de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, a effectué une visite dans plusieurs centres d'écrits des préfectures du Golfe et Agoè-Nyivé pour constater l'effectivité du démarrage de l'examen. Etant donné que nous sommes en pleine crise sanitaire, la délégation avait pour mis-



sion de contrôler aussi le respect des mesures barrières dans les différents centres. A entendre le ministre en charge de l'Enseignement technique, Taïrou Bagbiegue, les mesures barrières sont respectées. « Nous sommes satisfaits des mesures sanitaires prises dans les centres pour que l'examen se déroule dans la sérénité », a-t-il fait savoir à l'issue de la visite.

Sur les 130 038 can-

didats, il y a 59.776 filles et 70.262 garçons. L'examen se termine demain avec l'épreuve de la Rédaction. Après le BEPC il ne reste que le BAC II pour boucler les examens du primaire et du secondaire. Rappelons que les candidats au CEPD ont déjà obtenu leurs résultats. Ceux du BAC 1 seront aussi dans de très prochains jours fixés sur leurs sorts.

Jack NUKUNU

UK/Cabale contre le Prof. Komla Sanda

Devoir de vérité d'un honnête citoyen

Depuis quelques jours, circulent sur les réseaux sociaux des allégations mensongères intitulées : Les mauvaises pratiques déguisées en réformes à l'Université de Kara ont un nom le Pr Komla SANDA.

Sans toutefois savoir les raisons et les motivations de l'auteur de cette publication mensongère qui cherche à salir d'honnêtes personnes à travers la calomnie et la désinformation, je voudrais apporter ma part de vérité afin de permettre à tout un chacun de pouvoir faire la part des choses.

J'ai jugé nécessaire d'apporter la réponse à ces allégations parce que l'auteur semble me prendre à témoin alors qu'il n'a pas cherché à me contacter pour avoir la réalité des faits.

Un adage populaire de chez moi dit : « lorsque tu ne peux pas aider quelqu'un à transporter une charge, évite de lui ajouter des cailloux ».

J'ai été outré par ce message, et ne pas donner ma part de vérité dans ce lugubre tissu de mensonges cousu à la taille du Président de l'Université de Kara, Prof. Komla SANDA, aurait, selon moi, valeur de caution.

D'abord, l'auteur, dans sa publication, a mis en exergue un certain nombre de points sur lesquels portera mon intervention en tant qu'ancien chef des services financiers de l'Université de Kara qu'il prend d'une façon implicite et très malhonnête comme témoin des faits.

Premièrement, l'auteur parle de la situation financière de l'Université de Kara à l'arrivée du Président SANDA en disant que le Président SANDA, lors de sa toute première rencontre avec le personnel de l'UK à l'amphithéâtre A de la faculté de droit se réjouissait de la santé financière de l'Université ce qui est vrai, mais il ajoute ce commentaire à l'appui : « Oui l'UK se portait financièrement bien car le Président TCHAKPELE avait laissé près de 4 milliards dans un compte de l'Université de Kara. Ces économies faites sur les budgets de fonctionnement au cours de sa gestion devraient servir au lancement de certains grands chantiers de l'institution notamment la clôture et de

grands amphithéâtres. »

Si ce n'est pas une aberration, comment est-il possible de pouvoir réaliser des économies de près de 4 milliards de francs CFA sur un budget qui est passé de 2 913 731 000 FCFA en 2012 à 4 899 509 FCFA en 2015 ? Quel sens managérial et stratégique cela avait-il d'économiser le budget d'une université en construction et qui manque encore de tout ? Même les bonnes femmes du marché se poseraient cette question par pur bon sens !

Presque tous les responsables de l'Université de Kara étaient présents à la cérémonie de passation de service entre les deux Présidents. Même s'ils ne peuvent retenir avec exactitude les chiffres, ils savent néanmoins que le montant total des reports ne faisait pas 2 milliards et qu'ils n'étaient tous sur un même compte.

En ma qualité de chef des services financiers, c'est moi qui avais préparé toute la situation financière dont les documents sont toujours disponibles. Au lieu de 4 milliards comme l'imagine et l'affirme l'auteur de cette publication, le report n'était que de 1 304 624 000 FCFA dont 300 000 000 sur le compte trésor.

De plus, l'auteur soutient que ce montant imaginaire, devrait servir au lancement de certains grands chantiers de l'institution notamment la clôture et des grands amphithéâtres. J'ai été celui qui avait préparé le Budget 2016 de l'Université de Kara et cette rubrique n'existe nul par dans ce document ; néanmoins il a été prévu la construction de salles de cours et l'acquisition du matériel roulant dont les marchés ont été exécutés par le Président SANDA et que tout le monde peut vérifier l'exécution soit par constat, soit à la cellule des marchés ou dans les services financiers de l'Université.

Ensuite, l'auteur dit que dès son arrivée, le président SANDA a refusé de regagner le logement dédié au président de l'Université et est allé se tailler une suite à l'hôtel Sheraton de Kara où il y séjournera aux frais de



l'UK jusqu'à ce qu'il ne termine sa maison à Kara pour la regagner.

C'est là-bas même que je découvre l'ingratitude de l'homme ! Comme on a l'habitude de le dire, un bienfait est souvent mal récompensé. En effet, au vu de la situation, le choix du président SANDA était celui d'un bon père de famille qui pense à l'intérêt de l'institution au détriment de son confort personnel.

Bien sûr que le Président SANDA s'était logé à l'hôtel Sheraton de Kara à son arrivée, mais que s'est-il passé ?

A son arrivée, nous avons été saisis par le bailleur de la maison où on avait logé son prédécesseur (maison dite « maison dédiée au président »), nous informant de sa décision de résilier le contrat de bail qui nous liait car il voulait laisser la maison à la disposition de son ami, l'ancien président, pour qu'il y réside lorsqu'il est à Kara. C'est ainsi que nous avons proposé au président SANDA de loger à l'hôtel Kara, proposition qu'il avait déclinée parce que c'était trop cher et qu'il préfère un endroit modeste ; raison pour laquelle nous l'avions logé dans un petit hôtel de Kara appelé Sheraton.

Plus loin, l'auteur dit : je cite « Entre temps, alors qu'il avait des difficultés à terminer sa maison, il demande à avoir des caisses de l'UK une somme de 10 millions. Cette demande se heurte au

refus du Chef Service financier d'alors M. KOLANI. Il reformule la demande sous forme d'un prêt sans intérêts de la même valeur. Le Chef Service Financier cède cette fois-ci en émettant des réserves soutenues par le fait que cela pourrait ouvrir la porte à une pratique qui n'est pas de coutume dans la maison ».

Que de pures affabulations ! Même si on n'a pas de respect et ni d'amour pour son prochain, il faut au moins avoir la crainte de Dieu car lui, il voit tout et connaît tout.

A le lire, on peut noter que l'auteur de cette publication ne maîtrise rien du fonctionnement des services financiers. Sinon comment peut-il penser que le chef service financier aurait le pouvoir de disposer de l'argent de la caisse et d'accorder ou de refuser une faveur ou un prêt à quelqu'un soit-il Président ! Alors que la fonction de disposition ne relève exclusivement que de la compétence de l'Agent Comptable et que celle d'ordre est entre les mains de l'ordonnateur (Président) ? Ces propos ne peuvent que faire rire tout bon financier, car le chef service est un technicien qui est au service de l'ordonnateur et lui apporte son appui et conseils en matière financière.

Au vu de ce qui précède, vous convenez avec moi que si le Président SANDA voulait toucher à de l'argent de la caisse ou faire

un emprunt il n'avait pas besoin du chef service financier pour qu'il puisse penser à lui opposer un quelconque refus. Et même s'il souhaitait le faire, il pouvait le faire avec l'ACs sans que personne ne le sache même le chef service financier. Par conséquent dire que c'est M. KOLANI qui s'était opposé à ce que le Président prenne 10 millions dans la caisse relève de pures hallucinations.

L'auteur dans ses mêmes accusations parle d'un prêt de 10 millions que j'aurais concédé au Président SANDA, cela aussi relève soit d'une méconnaissance soit d'une intention délibérée de nuire car au lieu d'un prêt comme le soutient l'article, c'était plutôt une avance sur salaire que nous lui avions proposée après avoir fait un calcul bien précis sur ce que l'Université aura à gagner dans cette situation.

Il faut noter que le Président SANDA à son arrivée à l'Université de Kara ne maîtrisait pas grand chose des finances publiques et ne cherchait pas à se mêler de ce qui se faisait dans les services financiers. Je dirais même qu'il avait peur de l'argent public car il avait de la peine à dépenser même les lignes alimentation et réception qui étaient mises à sa disposition.

C'est pourquoi je suis plus que peiné de comprendre comment on peut raconter sans la moindre preuve, ces insanités sur une telle personne ?

Il n'avait pas aussi connaissance de l'indemnité d'équipement à laquelle il avait droit en tant que nouveau Président de l'Université de Kara ; c'est nous qu'il nous avions informé de l'existence de cette indemnité et c'est ce jour qu'il nous avait dit qu'il avait un petit lopin à Kara qu'il a déjà fait quelque chose sur ça mais ce n'est pas encore achevé ; puisqu'il ne s'attendait pas venir rester à Kara en ces moments et qu'il souhaite trouver les moyens vite pour terminer la maison et la regagner étant donné qu'on avait des difficultés à lui trouver un appartement et que le seul qu'on avait trouvé était trop cher.

Pour lui il n'était pas question qu'on lui loue une maison qui coûte trop chère

Suite à la p 5

Décès du SG de la présidence

Le Chef de l'Etat exprime sa grande tristesse

Le Président de la République, Faure Gnassingbé vient de perdre à nouveau, l'un de ses proches collaborateurs. Il s'agit de Patrick TEVI-BENISSAN, Secrétaire Général de la Présidence de la République togolaise. L'homme est décédé mardi 1er septembre 2020 à Paris en France des suites de maladie. Il faut noter que c'est par décret présidentiel daté du 30 juillet 2012, que Monsieur TEVI-BENISSAN Daté Patrick s'est vu confier le poste de Secrétaire gé-



ral à la Présidence de la République. Agé de 60 ans, M. TEVI-BENISSAN, (spécialiste de la finance) s'est imposé depuis sa nomination comme un incontournable dans les rouages de l'administration du palais présidentiel de Lomé. C'est encore une mauvaise nou-

velle pour la République, après le décès le 18 août 2020, du Ministre auprès du Président de la République, Arouna Batiem Silly Kpabre dont la dépouille mortuaire est arrivée à Lomé dans la nuit du 1er septembre dernier. Dans un communiqué rendu public par la présidence de la République, le Chef de l'Etat s'associe au deuil qui touche la famille de Tevi-Benissan et exprime sa solidarité aux proches de l'illustre disparu et tous ceux qui l'ont connu.

La Rédaction

UK Cabale contre le Prof. Komla Sanda

Devoir de vérité d'un honnête citoyen

Suite de la p 4

(300 000 FCFA par mois) à l'Université de Kara avec une caution de six mois de loyer soit 1,8 million. C'est ainsi que nous (l'Agent Comptable et moi-même) lui avions proposé de lui faire avance sur salaire de 500 000 FCFA par mois sur une période d'un an en conformité avec les principes comptables. Ce montant faisait alors 6 millions et non 10 millions comme indiqué dans la publication mensongère et ridiculement à charge.

Cette proposition a été faite après avoir bien analysé avec des calculs le montant de charges locatives que cette décision épargnera à l'Université (3,6 millions de FCFA par an) et ce que l'Université allait perdre comme ressources (zéro francs CFA par an).

Au lieu de se lever contre cette décision, tout bon observateur devrait plutôt dire bravo au Président SANDA qui a pris une décision (celle de ne pas se faire loger par l'Université) et qui a permis à l'UK d'économiser déjà plus de 15 millions de FCFA de charges locatives depuis son arrivée.

Il faut noter aussi que c'est sa décision de ne pas se faire loger par l'Université qui avait permis aux services comptables et financiers de venir à bout d'un problème des loyers des responsables de l'Université de Kara dont les corps de contrôle de l'Etat, en l'oc-

currence la Cour des comptes, demandaient la suppression. En tant que premier responsable, son exemple était une caution forte pour ces services de suspendre le paiement de tous les loyers des responsables un an après.

C'est une décision que j'ai assumée et si j'ai la possibilité de la rééditer, je n'hésiterai pas car cela va de l'intérêt de l'institution et tout bon financier doit calculer les avantages et les conséquences d'une décision avant de la prendre ; et c'est ce que nous avions fait.

Loin de moi de dire que le Président SANDA est un ange et que sa gestion est sans tâches, mais je n'accepte pas regarder les gens dénaturer les faits pour quelques raisons que ce soit et porter atteinte à son honneur alors que je connais la vraie version des faits qui peuvent être vérifiés auprès des services spécialisés de l'Université de Kara.

Je dis non à ce comportement qui consiste à concentrer son énergie à critiquer la tâche noire cachée dans un coin sans autant prendre une minute pour apprécier la partie immaculée.

Je voudrais, pour finir, inviter tout le monde à bien assumer la petite parcelle de responsabilité qui lui a été confiée. Car nous sommes tous responsables des résultats du Pré-

sident SANDA à des degrés divers.

Moi qui vous écris, je réclame haut et fort ma part de responsabilité dans les résultats du Président SANDA tant au service financier qu'au service comptabilité-matières.

D'ailleurs c'est avec fierté que je viens de réceptionner successivement les 25 et 26 août derniers, en tant que comptable-matières, deux amphithéâtres de 1000 places, un au Campus nord et un autre au Campus Sud ; œuvre de la gestion du Président SANDA que j'ai intégrée au patrimoine de l'Université de Kara.

Une fois encore, je voudrais nous inviter à la cohésion, à la bonne collaboration, au respect des uns et des autres ; seules attitudes positives pour bâtir une Université forte pour nos petits frères et nos enfants.

Puisse Dieu bénir l'Université de Kara et toutes ses composantes.

KOLANI : 90 74 29 56

Remerciements & Annonces

Le Ministre de l'Economie et des Finances
Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et son personnel
Le chef du canton de Pya
Toute la famille AWUI de Pya-Kadjika Tingang yo à Lomé, aux Etats unis, à Sotouboua, au Ghana et à Pya-Hodo
M. Théophile AWUI aux USA et sa famille
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès tragique de leur très cher et regretté :



AWUI Egoulou Ali Peter

Agent Technique à la Direction du Contrôle Fiscal à l'OTR, survenu le lundi 24 août 2020 à l'âge de 44 ans.

Vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et vous convient à bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME

Vendredi 04 septembre 2020

18 h00-20h00 : veillée-prière dans la maison mortuaire, maison AWUI à Adétikopé juste à 150 mètres à l'est de l'Université privée CIB

Samedi 05 septembre 2020

05h00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio de Tokoin.

06h-07h00 : Exposition du corps au domicile du défunt sis à Adétikopé, à 150 mètres à l'est de l'Université privée CIB.

07h-08h30 : Messe d'enterrement

09h00 : Inhumation au cimetière d'Agbalépédogan, derrière la HAAC

Dimanche 06 septembre 2020

07 h 00 : Messe pour le repos de l'âme du défunt.

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Protection sociale pour les élèves

Faure Gnassingbé proroge School Assur de 12 mois

Après trois ans de mise en œuvre, le programme School Assur est arrivé à son terme le 31 août dernier. A l'heure du bilan, on retient qu'il a permis la prise en charge sanitaire gratuite de 1.767.925 élèves. Il s'agit en l'occurrence de consultations, d'analyses, d'hospitalisations, de chirurgies et de pharmacies. School Assur est un dispositif de protection sociale pour les écoliers et élèves des établissements publics mis en place par le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre diligente des Objectifs de développement durable et du Plan national de développement 2018-2022.

« School Assur a démontré toute sa pertinence pour le bien-être des écoliers et élèves. Les différentes évaluations et améliorations suc-



cessives ont permis aux acteurs impliqués de fournir avec célérité aux bénéficiaires des prestations de qualité », apprend-on auprès de la coordination de ce programme. Soucieux du bien-être des élèves de son pays, le président Faure a décidé de le proroger pour une période de douze mois. Grâce à cette prorogation, les écoliers et élèves des établissements publics pourront continuer à

bénéficier des prises en charge sanitaires aussi bien pendant l'année scolaire que pendant les congés et vacances. Dans ce sens, la coordination invite les différents acteurs impliqués à continuer à faire preuve de professionnalisme, et d'efficacité dans leurs activités pour le bonheur des bénéficiaires.

Jack NUKUNU

Occupation illégale du littoral

Les contrevenants ont encore six mois pour libérer les espaces

Les occupations illégales (habitations de fortune, restaurants, bars, etc.) sur le long du littoral sont interdites. Ainsi le gouvernement togolais à travers un communiqué interministériel rendu public lundi 31 août 2020 et signé des ministres de l'environnement, du développement durable, et de la protection de la nature; des infrastructures et des transports et le ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique, appelle les contrevenants à quitter les lieux dans un délai de six (6) mois.

« Il a été constaté depuis quelque temps, des installations sur les plages, le long des côtes togolaises. Ces occupations du domaine public maritime sont contraires aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur », indique le communiqué.

« A cet égard, nous rappelons que le domaine public maritime qui con-

tient outre la mer, les lagunes, les fleuves, les étangs salés, les baies et rivières navigables, est inaliénable... Ainsi, il est demandé à tous ceux qui ont des aménagements sur le littoral de libérer les espaces illégalement occupés dans un délai de six (6) mois à compter de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi », poursuit le communiqué.

Il faut noter qu'avant ce communiqué interministériel, Payadawa Boukpéssi, ministre en charge de l'administration territoriale, de la

décentralisation et des collectivités locales, avait notifié aux communes situées en bordure du littoral, d'annuler les autorisations signées aux opérateurs économiques installés sur le littoral et de se conformer aux dispositions légales notamment le code de la marine marchande et le décret portant attributions du préfet maritime et organisation de la préfecture maritime.

Les communes concernées sont celles de Golfe-1, Golfe-4, Golfe-6 et Lacs-1 et 3.

La Rédaction



FEDERER POUR BATIR
www.oitr.tg

Irrégularités dans les Rapports Doing Business

Le Togo n'est pas concerné selon la ministre Sandra Johnson

La Banque mondiale a annoncé jeudi 27 août dernier la suspension, pour cause d'irrégularités du rapport Doing Business qui évalue chaque année le climat des affaires dans près de 190 pays dans le monde dont le Togo.

Selon la ministre déléguée Sandra Johnson, Conseillère du Président de la République, en charge de l'amélioration du Climat des Affaires, le Togo n'est pas concerné par les irrégularités dans le Rapport Doing Business.

« Qu'importe les évaluations, le plus important reste la contribution des réformes réalisées au mieux-être des acteurs du secteur privé et de la population togolaise », a-t-elle indiqué lundi dans une interview accordée à un journal de la place.

« Nous allons, pour notre part, poursuivre la mise en œuvre des réformes, qui constituent un des facteurs de succès de notre Plan National de Développement (PND) », a poursuivi la ministre.

Dans un communiqué rendu public ce jeudi 27 août, la Banque mondiale avait notamment indiqué qu'« un certain nombre d'irrégularités ont été



signalées concernant des modifications des données des rapports Doing Business 2018 et Doing Business 2020, publiés en octobre 2017 et 2019 ». « Les modifications des données n'étaient pas cohérentes avec la méthodologie Doing Business », soulignait le document.

« Nous agirons sur la base des résultats et corrigerons rétrospectivement les données des pays les plus touchés par les irrégularités », poursuit le communiqué.

Dans le rapport Doing Business 2019, le Togo a réalisé un bond de 40 places, se classant ainsi au 97^e rang sur 190 pays, faisant de lui le 3^e pays le plus réformateur au monde derrière l'Arabie Saoudite et la Jordanie, et premier en Afrique.

Cécile S.

PHARMACIES DE GARDE

Du 31/08/2020 au 07/09/2020

Pharmacie 2000 Bé KPO (à côté du Marché Dzifa) +2822 70 01 69	Pharmacie HORIZON 165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoé. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A/C +2822 20 42 42
Pharmacie ABRAHAM Agoé-Logopé Kossigan +2822 50 10 00	Pharmacie HOSANNA Carrefour Sagbado-Adidogomé. Axe Sémékoro +2822 51 50 49
Pharmacie A DIEU LA GLOIRE Sise à 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpeto +2893263600	Pharmacie INTERNATIONALE 1190, Bd. du Haho, Angle Nord, non loin de Coris Bank Hedzranawoe – BP 1344 Lomé – Togo +2822 26 89 94
Pharmacie AGOE-NYIVE A côté de l'Eglise Catholique d'Agoé-Nyive +2822 25 83 38	Pharmacie JUSTINE 291, Bd des Armées – Tokoin Habitat +2822 21 00 01
Pharmacie AKOFA Av. Maman N'Danida Amoutivé +2822 40 66 68	Pharmacie FLAMME DAMOUR Sise à Agodoke route d'Aneho +28 22 45 70 14
Pharmacie APOTHEKA Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Keqé +2822 61 57 57	Pharmacie LA MAIN DE DIEU Non loin du marché Agoé Assiyyé – 13 BP 523 Lomé – Togo +28 22 52 77 55
Pharmacie BEL AIR 1, Rue du Commerce, non loin de l'Hôtel Palm Beach Adawlato – BP 13115 Lomé – Togo +2822 21 03 21	Pharmacie LE DESTIN A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida +2822 41 15 41
Pharmacie BETANIA Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah +2822 43 89 40	Pharmacie LE GALIEN Rue Pavée d'Adidoadin +2822 51 71 71
Pharmacie BETHEL Rte d'Adidogomé +2822 25 23 70	Pharmacie MATHILDA Route PATASSE – Lomégan – ODEF +2822 51 15 34
Pharmacie CHRIST-ROI Kagomé +2822 74666	Pharmacie NABINE Sise à Agoé Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) +2823 21 66 15
Pharmacie CLEMENCE Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Agoé et l'Ecole privée La Source +28270193535	Pharmacie PROVIDENCE Bd. Jean Paul II +2822 26 66 48
Pharmacie CRISTAL Boulevard Houphet Boigny +2822 20 90 91	Pharmacie RAOUDHA Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, dernière TOGO 2000 +2822 61 39 39 / 22 35 70 00
Pharmacie DE LOCAM Rue de l'ENTENTE +2822 21 62 05	Pharmacie SANGUERA Entre EPP et Lycée Sanguera +2822 42 80 80
Pharmacie DES ECOLES Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé +2822 51 75 75	Pharmacie Ste MARIE Face Super Marché Tokoin-RAMCO +2822 21 85 58
Pharmacie DES ROSES Quartier Vakposito, en face de l'entreprise de Union +2822 37 38 12	Pharmacie St KIZITO Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM +2822 21 99 63
Pharmacie DIVINA GRACIA Quartier Agoé-Fiowi, Rond-point Cool Catch (ancien carrefour Bañana-Bafana) +2822 45 79 69	Pharmacie TCHEPSON Face Terminal du sahel (Togblakopé) +2822 242941
Pharmacie EL SHADAI Face Ecole Théologie ESTAO +2822 51 44 25	Pharmacie UNIVERS SANTE Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS +2822 52 41 39
Pharmacie ENOULI Station d'Agbalépedogan +2822 25 90 68	Pharmacie VOLONTAS DEI Quartier Avedji, Carrefour SUN CITY, face à l'ancien bar Sun City +2822 36 00 95
Pharmacie GANFAT AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP) +2822 015	

Système Automatisé de Marquage

Les responsables de l'OTR en tournée pour constater l'effectivité de la réforme

Le Système Automatisé de Marquage (SAM) des produits est en vigueur depuis ce jour 1er septembre 2020, comme annoncé par l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le comité de suivi. Pour constater de visu son effectivité, les membres du Comité de suivi et d'implémentation du Système automatisé de marquage ont effectué hier une tournée notamment à la Nouvelle Société de Boissons, la Société Voltic,

suivi, c'est l'entreprise Cristal où le constat également est que les bouteilles sont marquées. «Cela fait plaisir, nous avons tenu au nom du Chef de l'Etat à féliciter ces sociétés qui ont accepté de mettre en place ces installations en vue du marquage automatisé» a manifesté Prê Simfitchéou. "Le Commissaire des Impôts, Adoyi Ezzo-Wavana, de son côté a noté l'accueil favorable qu'ont fait les entreprises de réforme. « Nous



peuvent pas être modifiées ou copiées. Ces timbres contiennent également des éléments de sécurité numérique qui combinent des codes visibles, cryptés et secrets qui sont authentifiables et traçables par les contrôleurs. "En ce qui concerne les consom-

mateurs, ce timbre étant facile à distinguer, il est judicieux de commencer à partir du 1er septembre 2020 par vérifier si l'étiquette ou le code imprimé sur le bouchon est présent pour les produits précédemment cités; s'assurer que l'étiquette change bien

de couleur lorsqu'elle est inclinée; et, en cas d'absence de bon timbre fiscal sécurisé sur un paquet de tabac ou une bouteille de boisson alcoolisée ou non, s'il est endommagé ou si le marquage n'est pas présent, s'abstenir tout simplement d'acheter le produit. "Pratiquée en Afrique depuis 2010, ce marquage fiscal qui prend corps au Togo vient soutenir les objectifs du Plan National de Développement (PND) pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant une amélioration du bien-être social, surtout que le Togo est le premier pays de la sous-région à l'avoir réussi.

WARAA



la Brasserie BB Lomé et à la Société productrice de l'eau minérale Cristal. "Au terme de la tournée qui a amené la délégation dans ces quatre sociétés, le constat est satisfaisant. "« Nous sommes allés pour nous assurer que les installations en vue de la solution automatisée des marquages sont au point, en effet c'est au point. Tout était en bonne marche », a indiqué Prê Simfitchéou, le président du Comité de suivi et d'implémentation du Système automatisé de marquage. « Nous sommes allés à voltic, les bouteilles ont été déjà marquées nous étions déjà à plus de 11.000 bouteilles ce matin. De Voltic, nous nous sommes rendus à la Brasserie de Bénin et compte tenue de la taille de cette unité, les choses sont entrain de se mettre en place rapidement, je crois que dans deux semaines nous pouvons y retourner pour voir si le système est parfait et si le système est opérationnel », a fait savoir le président du comité de suivi. "La dernière étape a-t-il pour

avons décidé aujourd'hui de faire un tour pour nous assurer que le système a démarré effectivement au niveau des entreprises, nous nous sommes rendus compte que les entreprises, ont accueilli favorablement les réformes», a-t-il indiqué. «C'est l'occasion de dire que les entreprises, ont vraiment accueilli favorablement la réforme et se sont engagées à apporter leur partition pour que le SAM marche pour le meilleur du Togo », ajoute le Commissaire, qui indique par ailleurs que, des pays africains comme le Ghana ont déjà adopté le SAM et les résultats parlent d'eux-mêmes. "Ce marquage fiscal, un Système Automatisé de Marquage (SAM) qui est une solution de suivi et de traçabilité à l'aide de timbre d'accise sécurisés va concerner d'abord certains produits tels que, les cigarettes, le vin, les soft drinks, les bières, l'eau. "Les timbres proposés par le SAM contiennent un certain nombre de caractéristiques matérielles et numériques qui ne



Réformes douanières dans le cadre l'amélioration du climat des affaires

01 Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World

Emission en ligne du: bon à conduire, bon à embarquer, bon à enlever, bon à entreposer, bon à expédier, bon à sortir de MAD, bon à sortir d'entrepôt, bon pour AT, certificat de visite et bulletin de liquidation.

02 Le renforcement des mesures de sécurité et de sûreté

Avec l'opérationnalisation d'un scanner performant et la mise en place d'une unité de visite à domicile.

03 La mise en place du Cadre de Partenariat Privé : CPP

Un programme de partenariat entre la Douane et les Opérateurs économiques fiables pour la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux.

04 La réduction des coûts

Suppression des frais d'escorte.

05 La délivrance du certificat d'origine

En moins d'une heure.



TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO



**+100 NOUVELLES ANTENNES
DÉJÀ DÉPLOYÉES**

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|------------------|
| ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ | HAVÉ | NOTSÉ |
| ADOUGBÉLAN | ITOKOUBÉ | NOTSÉ-NAOLO |
| AGOTIGOMÉ | KADJAFÉ | OFOUNAGBO |
| AHOMA | KADOGOU | OGARO |
| AKPOSSOU | KARA-BOSCO | OGOU-AKODÉSSÉWA |
| ALAOUSSO | KARA-CHAMINADE | OLIGO |
| ALINKA 2 | KARA-SOS | OLOUTOKOU |
| ANÉHO-YÉSUVITO | KARA-TCHINTCHINDA | PAGALA-VILLAGE |
| ANIÉ-KABLÉKOPÉ | KAVÉ | PAGOUDA-KAGNISSI |
| ANIÉ-LOSSOKOMÉ | KITANGOULI | PAYOKA |
| AOU-MONO | KOLO-MÉSSIWOBE | SAMAI 2 |
| ATALO | KOUBOUABOU | SÉGBÉ-VIÉTÉ |
| ATIKOLOÉ | KOUDZIRAGAN | SIYIMÉ |
| BASSAN-KOPÉ | KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ | SOGBOHOÉ |
| BIDJANDÉ | KOUNTOUARÉ | SOKODÉ-KPANGALAM |
| BOCCO | KOURIENTRÉ | SOTOUBOUA-SONDÉ |
| BONANGANA | KOUTCHITCHÉOU | TAMBONGA |
| CINKASSÉ-TOTAL | KPALIMÉ-HÔTEL | TCHAGRI-TCHAKPA |
| DALINKO | KPÉKPÉTA | TCHAPOSSI |
| DANTCHO | KPÉTAB | TCHÉKOUNI-KOPÉ |
| DANYI-DZOGBÉGAN | KPÉTCHIHÔÉ | TCHÉKPO-DÈVE |
| DANYI-KONTA | KPÉTSOU | TCHIMBÉRI |
| DJADOUKOPÉ | LABARKOUTA | TCHINMUL |
| DJAGBLÉ-AGODOMÉ | LAKIYÉKOU | TCHOGOUMA |
| DJARKPANGA-PRÉFECTURE | LAMBOUNDI | TCHORÉ |
| DJÉKLOÉ | LANKUI | TOBOSSÉ |
| DJIYÉGA | LA PAIX | TOHOUN-DOUANE |
| DZÉYIBO | LÉDIYO | TOKO |
| DZOGBÉKPÉMÉ | MANDOURI 2 | TONTONDI |
| ÉDIWLOU | MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ | TSAVANYA |
| ÉHOUI | ATIÉGOU 3 | TSÉVIÉ-TÉKANYI |
| ÉKÉTO-ÉLAVAGNON | NAMPOCH | VHÉ |
| GAOUGBLÉ | NASSIKOU | VOATTIVÉ |
| GAPÉ-ATCHANVÉ | NATARÉ | WOGBA |
| GATI-AGODOU | NATIGOU | ZAFI |
| GBANTCHAL | NATIPONI | ZÉGLÉ |
| GBOTO-KOSSIDAMÉ | NGAMBI | |
| GOULBI | NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI | |



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

@togocom.tg

@togocom.tg

Service Client : 888 119

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h